



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture  
et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land-  
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

[www.fr.ch/diaf](http://www.fr.ch/diaf)

*Seules les paroles prononcées font foi !*

## **AG de la Société fribourgeoise des améliorations foncières**

L'Etivaz, le 19 septembre 2019

*Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF*

Le changement climatique entraîne de plus en plus d'épisodes de sécheresse ou de tempêtes. Autant de défis pour l'agriculture que les améliorations foncières peuvent aider à relever.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les invités,  
Mesdames, Messieurs,  
Sehr geehrte Damen und Herren

C'est un grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui et de vous adresser les chaleureuses salutations du Conseil d'Etat.

Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, les améliorations foncières consistaient surtout à gagner des terres agricoles par l'assèchement des marais ou la canalisation des torrents. Une des premières lois cantonales dans le domaine a été la loi fribourgeoise de 1852 sur l'assèchement. Il a fallu attendre 1893 pour que la loi fédérale sur l'encouragement à l'agriculture propose des mesures d' « améliorations des sols ».

Après la Première Guerre mondiale, alors qu'il fallait augmenter la production agricole, la Confédération parle de « colonisation intérieure » dans le but de créer de meilleures conditions de vie et de production à la campagne. La guerre suivante, la deuxième guerre mondiale, imposa un programme d'amélioration foncière extraordinaire en vue du fameux plan Wahlen. L'histoire nous le démontre, les améliorations foncières ont été à chaque époque des instruments essentiels de la politique agricole.

Depuis 1993, elles sont également devenues des instruments d'aménagement du territoire, de protection de la nature et du paysage et de transformation structurelle de l'agriculture. Elles favorisent ainsi des interventions écologiques telles que mesures de compensation, réseaux d'étangs ou revitalisation de cours d'eau.

Les défis actuels de l'agriculture sont colossaux. Changement climatique, biodiversité, qualité des sols, irrigation, qualité de l'eau, évolution sociétale, notamment en matière de protection animale, médiatisation, solitude sont les préoccupations permanentes des agricultrices et agriculteurs. Face à ces défis, les améliorations foncières, les AF sont toujours des outils essentiels et incontournables de la politique agricole.

Elles offrent de multiples solutions, à des problèmes très différents comme l'approvisionnement en eau, l'accès aux alpages, l'irrigation, la lutte contre l'érosion, etc. ; les AF permettent aussi de

diminuer l'impact des projets routiers, ferroviaires ou d'aménagement de cours d'eau sur l'agriculture en redistribuant la propriété foncière grâce à l'outil du remaniement parcellaire.

La sécheresse nous amène à réfléchir aux meilleures solutions pour utiliser parcimonieusement l'eau. Il va falloir irriguer, construire des réservoirs plus grands, rénover les conduites et les captages afin de garantir aux chalets de l'eau potable de qualité pour continuer à exploiter nos pâturages et produire du fromage.

La qualité des sols est un autre défi pour une agriculture productive respectueuse de la nature et préservant la biomasse. Les questions de sol et d'érosion sont amenées à prendre de plus en plus d'importance. Ce sol qui nous est si précieux, qui est la source même de la richesse agricole comme forestière.

Autre défi de notre temps : l'agrandissement des exploitations. En 30 ans le nombre d'exploitations a diminué de 4'500 à 2'760 sur le canton de Fribourg, ce qui a entraîné un regroupement de terres. Là aussi nous devons repenser les structures agricoles, les moderniser en s'appuyant sur une certaine mécanisation, automatisation et digitalisation de certains processus.

Dans tous ces domaines, les outils des améliorations foncières ont leur place et leur rôle. Mais pour porter ces développements, il nous faut des porteurs de projet, des hommes et des femmes qui y croient, des hommes et des femmes qui soient capable de rassembler les forces, notamment au sein de syndicats. La Société fribourgeoise des améliorations foncières informe les communes, les syndicats et le public afin d'éveiller leur conscience et créer les conditions propices à de tels projets. Votre rôle est important ! Votre association, qui existe depuis 1968, a permis de garantir une pérennité de l'information des membres de l'association. Cela devient crucial à un moment où le personnel politique se renouvelle de plus en plus rapidement dans les exécutifs communaux et que les repères sociétaux manquent de plus en plus.

Meine Damen und Herren,

Wir befinden uns heute im Regionalen Naturpark Gruyère Pays-d'Enhaut. Dieser Park ist für die Erhaltung und Entwicklung der Landwirtschaft und der Biodiversität von grossem Nutzen. Dazu pflegen Biologen und Landwirte eine enge Zusammenarbeit. Ich habe mit der Bundesrätin Simonetta Sommaruga dem Regionalen Naturpark Gruyère Pays-d'Enhaut am 1. August dieses Jahres besucht. Dies zeigt das Interesse der Schweizerinnen und Schweizer, diese Landschaften zu bewahren. Die Alpwirtschaft spielt dabei eine entscheidende Rolle, denn diese Landschaften wurden zu einem grossen Teil durch die Bewirtschaftung der Alpen geprägt und erhalten.

Quant aux améliorations foncières, elles ont aussi joué un rôle primordial pour le maintien d'une agriculture performante que ce soit en montagne ou en plaine en garantissant par exemple des accès aux alpages pour maintenir de bonnes conditions d'exploitation. A cet effet, il est important de veiller à ce que les aides accordés pour les projets d'améliorations foncières par la Confédération et le canton soient conservés. Ce sont quelques 7,6 millions de subventions cantonales qui sont versées au titre des aides structurelles, dont près de 5,5 millions pour les améliorations foncières et un peu plus de 2 millions pour les constructions rurales. Quant au fond d'Améliorations foncières, il reçoit 750'000 francs par an.

Pour conclure, je tiens à remercier, la Société fribourgeoise des améliorations foncières pour son soutien aux AF. Elle permet par des journées comme celle d'aujourd'hui, d'informer et d'échanger avec les gens concernés.

Dans un monde de plus en plus connecté, informatisé, voire virtuel, il est essentiel de maintenir un contact direct entre les gens pour discuter des enjeux, résoudre les problèmes en y amenant les meilleures solutions.

Un grand merci à tous ceux qui s'engagent pour maintenir une économie alpestre dynamique, un monde agricole performant et surtout motivant et attractif pour nos jeunes agriculteurs.

Rappelons à notre société en perte de repères que l'agriculture est avant tout là pour nourrir les êtres humains et que derrière chaque exploitation, chaque vache, chaque culture il y a aussi un être humain qui a droit à notre reconnaissance.

Belle journée à toutes et à tous dans cette belle région !